

Domaine Public

DP

1012

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
18 octobre 1990
Vingt-septième année

La bourse et la vie

La Société suisse de radiodiffusion et télévision annonce de sombres perspectives financières. Alors même qu'elle se trouve aux prises avec des difficultés budgétaires soudaines, le Conseil fédéral n'accède pas entièrement à sa demande de relèvement de la taxe. C'est pourquoi la SSR se livre à une cure d'amaigrissement qui risque bien de durer: cette année déjà les sociétés régionales ont dû réduire leurs prétentions de 1%: l'an prochain elles se contenteront d'un budget en baisse de 2% et les restrictions prévues pour 1992 sont plus importantes encore.

On doit certes débattre des causes de cette subite dégradation des ressources de la SSR, alors qu'il y a deux ans à peine la situation paraissait saine. Les organisations du personnel ont d'ailleurs demandé à juste titre une analyse indépendante des finances et de la gestion de l'entreprise.

On est aussi en droit de jeter un regard critique sur le fonctionnement de cette lourde institution qu'est devenue la SSR et d'imaginer que des mesures de rationalisation pourraient dégager des ressources aujourd'hui indispensables: on pense ici notamment aux directions régionales dont on a peine à voir la justification. C'est dans ce sens que s'est exprimé Adolf Ogi qui estime que la SSR a vécu au-dessus de ses moyens et qu'elle doit maintenant se transformer en une entreprise moderne.

Gestion plus rationnelle, souplesse accrue dans l'utilisation des moyens, esprit d'entreprise, toutes ces qualités ne seront pas de trop pour affronter l'avenir médiatique. Si les conseils ainsi prodigués, voire les exigences énoncées paraissent louables, les intentions sous-jacentes le sont à coup sûr beaucoup moins. Derrière le discours sur la rigueur financière et gestionnaire se profile une volonté politique de mettre au pas la SSR.

Dans un premier temps, cette mise au pas devait passer par l'abolition du monopole. Mais très rapidement les vertus de la concurrence se sont émoussées au dur contact de la réalité du marché helvétique; un marché étroit qui impose la concentration des

moyens. Ni les radios locales ni le projet de chaîne TV privée n'ont répondu aux espoirs initiaux.

Le pouvoir politique a donc réaffirmé le rôle prioritaire de la SSR. Un diffuseur national fort, mais point trop. Le projet de loi actuellement devant le Parlement traduit bien cette attitude ambiguë: la porte légale reste ouverte à la concurrence, comme une menace toujours présente. Le Conseil fédéral pourra distraire jusqu'à 2% du montant de la taxe en faveur des radios et TV locales; et la SSR devra s'entendre contractuellement avec d'éventuels diffuseurs TV locaux, régionaux ou même nationaux. Ajoutons pour être complet la possibilité de frapper d'une amende jusqu'à 50'000 francs celui ou celle qui viole la concession. Dans ce contexte de difficultés financières et de suspicion politique, la mission de la SSR fait figure de grande oubliée. Les dirigeants du diffuseur national jurent qu'il n'en est rien: l'opération d'économies en cours conduit certes à des suppressions d'emploi, mais les programmes ne doivent pas en souffrir, ou seulement marginalement. Mais à terme cet exercice d'équilibre n'est simplement plus possible et nous savons qu'à la direction de la SSR on planche sur une redéfinition de la mission de programme. Dans le collimateur, les chaînes et les émissions culturelles à faible taux d'écoute. Dans la foulée, la priorité au personnel polyvalent au détriment des spécialistes; si on y perd en compétence journalistique, on y gagne en souplesse. Et pourquoi pas la séparation financière de la radio et de la TV, le déficit budgétaire de la première justifiant alors de nouvelles coupes.

Sans faire dans l'autosatisfaction béate, on peut affirmer que la SSR offre des produits de qualité à des coûts nettement plus compétitifs que ses principaux concurrents. Sur ce marché, aujourd'hui, la concurrence se fait européenne, voire mondiale. Aborder le problème en termes comptables, c'est inverser l'ordre d'urgence; à trop serrer la vis finan-

JD

(suite en page 2)

A qui faire porter le chapeau ?

(jd) C'est la faute à Schürmann, prétendent certains. En lançant la SSR dans une politique d'occupation générale du terrain médiatique, afin de contrer la concurrence, il a saigné les finances de la maison. Les chiffres parlent un autre langage. Quand Leo Schürmann prend la direction de la SSR en 1981, le budget est largement déficitaire et les réserves inexistantes. Lorsqu'il abandonne son poste en 1987, les comptes présentent un bilan positif et les réserves se montent à 118,2 millions de francs. Le budget 1988 qu'il a préparé dégage un surplus de 8 millions et des réserves de 111 millions.

Pour l'ancien directeur général, la situation financière de la SSR n'est pas aussi dramatique que les dirigeants actuels la dépeignent. Leo Schürmann rappelle au passage qu'il avait déjà en 1987 demandé une augmentation de la taxe pour 1989. Deux ans de retard qui allègent d'autant les caisses de la SSR. Si l'on

ajoute que la direction veut éponger au pas de charge une dette de 200 millions et qu'elle a payé 100 millions comptant aux PTT pour racheter des installations techniques, on comprend mieux les difficultés actuelles, que ni l'inflation ni les hausses du taux d'intérêt ne contribuent à atténuer.

Le mirage publicitaire

Le salut par la publicité accrue? C'est une issue à laquelle la SSR croit fermement: extension du temps autorisé, y compris le dimanche, parrainage d'émissions. Mais cette source de revenu reste fragile et très dépendante des fluctuations de la conjoncture. Ainsi au cours du premier semestre de 1990 la SSR a encaissé 15 millions de moins que les prévisions budgétaires, alors qu'au second semestre le temps disponible a été complètement vendu. Par ailleurs pointe la concurrence des chaînes étrangères: depuis le début de cette année *TF1* réserve ses droits de diffusion cinématographique également pour la Suisse. Cette nouvelle politique ne peut que receler une ambition de la chaîne française à l'égard du marché publicitaire romand.

La part relativement faible de la publicité dans les recettes de la SSR (28%) est un atout, comparée à la situation de nombreuses chaînes étrangères. Pourquoi amoindrir cet atout? Pour diminuer la dépendance de la SSR à l'égard du bon vouloir du Conseil fédéral, maître de la fixation de la taxe? Ce serait tomber dans une autre dépendance, double celle-ci: de la conjoncture économique comme déjà mentionné et des conditions des annonceurs quant à la structure des programmes — voir le triste spectacle que nous offre précisément *TF1*. Le Conseil des Etats en ancrant récemment dans la loi la possibilité d'interrompre par de la publicité une émission de plus de 90 minutes, a fait un pas décisif dans cette direction. Un pas regrettable qui met beaucoup plus en péril la liberté de programmation que tous les moyens de contrôle et autre commission de plainte. Si la SSR veut justifier son existence,

elle n'y parviendra qu'en proposant des produits originaux. Or en forçant sur la manivelle publicitaire, elle se verra contrainte d'adopter une logique commerciale et tombera dans la médiocrité qui est son corollaire obligé. Et sur ce terrain la SSR ne peut être concurrentielle. Reste au public à payer le prix de sa radio et de sa télévision. Et à faire comprendre cette volonté à ses représentants politiques.

A propos d'économies

Nous n'avons pas la prétention de proposer un programme d'économies; données et compétence nous font défaut. Quelques remarques ponctuelles qui peuvent surgir dans l'esprit de l'auditeur et du téléspectateur.

- L'austérité à la SSR n'est pas une exigence nouvelle. On peut déjà en repérer les conséquences à la radio par exemple. Ainsi quand on sait que le droit de recourir à des correspondances étrangères est strictement limité, on imagine quels sont les critères qui président à la sélection de l'information et de son développement. Et on respire pour les finances de la radio qui bénéficie à bon compte de la vaste culture d'un Christian Sulser ou qui peut faire intervenir sans restriction son correspondant permanent à Paris, payé au fixe.

- On sait les liens privilégiés qui existent entre la Suisse romande et la France. Mais à l'heure européenne, un correspondant permanent à Bruxelles ne serait-il pas plus indiqué?

- Les retransmissions sportives sont très suivies. Est-il pour autant indispensable d'expédier un reporter à l'autre bout de la planète lorsqu'il est possible de rendre compte de l'événement devant le petit écran?

- Dans le collimateur des économies, les programmes culturels, élitaires et à faible taux d'écoute. Le rapport coût-audience est certes défavorable. L'idée pourrait germer, au nom de la rationalisation, de fondre *la Première* et *Espace 2* et de distiller la mission culturelle par minces tranches entre variétés et services. A coup sûr les auditeurs de bruit de fond fuiraient, tout comme les fidèles d'*Espace 2* qui iraient chercher leur bonheur sur *France musique* ou *France culture*.

Ces programmes culturels ont une fonction plus large que ne le laissent supposer leurs taux d'écoute: une fonction

La bourse et la vie

(suite de l'édito)

cière, on condamne la SSR à la médiocrité, puis à la disparition. Débattons donc de la mission. Culture, information, divertissement: vaut-il encore la peine de garder notre autonomie médiatique, de favoriser notre propre regard sur la réalité, de prendre en compte nos diversités? Si oui, il faut alors en payer le prix et que cesse cette indigne quête de ressources auprès du Conseil fédéral, à laquelle doit régulièrement s'astreindre la SSR; que la taxe soit indexée chaque année à l'évolution du coût de la vie, qu'elle constitue le prix dû à un diffuseur dont la mission est collectivement assumée et non un moyen de chantage aux mains d'un pouvoir politique susceptible. Sinon, fermons boutique et branchons-nous sur les émetteurs des marchands de soupe du Grand marché. JD

Un Conseil pour quoi?

(pi) Depuis fort longtemps, les cantons suisses ont des relations plus ou moins institutionnalisées entre eux ou avec d'autres régions, en fonction d'intérêts communs ou de regroupements géographiques. Le Conseil du Léman, mis sur pied en février 1987, fait partie de ces institutions que l'on ne sait pas très bien à quel échelon classer dans un organisme; il regroupe les cantons du Valais, Vaud et Genève ainsi que les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie. Ces échanges par-dessus les frontières cantonales et nationales sont évidemment souhaitables, mais il semble que l'on ait du mal à leur donner une forme satisfaisante et vraiment efficace.

Le Conseil du Léman a publié dernièrement le rapport d'activité de ses commissions. Même s'il faut être indulgent en raison du jeune âge du Conseil, ce document donne l'impression d'un inventaire de problèmes, de questions ou de dossiers en cours et pouvant intéresser les entités membres plus que d'un programme ou de choix politiques. Et quand choix il y a, ils peuvent paraître surprenants: pourquoi considérer comme prioritaire le projet d'autoroute sur les rives sud du Léman, à réaliser dans deux départements français, et pas le problème aigu du trafic ferroviaire entre Genève, Lausanne et Villeneuve, qui concerne deux cantons suisses et

d'animation et de diffusion de la création régionale et nationale. J'ai participé aux dernières Schubertiades de Sion, organisées par *Espace 2*. On ne voit pas qui d'autre pourrait assumer une telle manifestation d'enthousiasme musical, dont le rayonnement dépasse de loin le taux d'écoute radiophonique. Sans parler de l'importance vitale des programmes culturels — déjà au sens matériel — pour les comédiens et les artistes locaux.

La culture, on ne cesse de le répéter, n'est pas d'abord l'affaire de la Confédération, mais des cantons et des communes. On peut dès lors imaginer que ces collectivités consacrent un pourcentage de leur budget culturel pour que subsistent et se développent de tels programmes. ■

duquel il n'est pas fait mention? Les difficultés de ce genre de comités de notables viennent en partie de ce qu'ils s'ajoutent à ce qui existe déjà sans rien remplacer. Et l'organisation du Conseil du Léman ne lui donne aucune légitimité: on trouve ainsi dans les commissions aussi bien des magistrats et des fonctionnaires que des représentants de groupes d'intérêts ou d'entreprises privées, par ailleurs tous proches des milieux patronaux. Cette composition monocolora a d'ailleurs provoqué des réactions puisque les organisations écologistes des cinq cantons et départements concernés se sont unies au sein du Conseil lémanique pour l'environnement, spécialement constitué pour garder un œil critique sur les décisions de son grand frère.

Quelques options devraient donc être prises rapidement pour assurer à l'avenir un fonctionnement démocratique et efficace du Conseil du Léman et éviter sa dérive vers une instance essentiellement économique cautionnée par les pouvoirs régionaux. Il faut donc affirmer le pôle politique du Conseil et met-

Petites différences

«Les salaires des femmes ont encore une fois progressé plus rapidement que ceux des hommes, ce qui confirme une tendance observée depuis quelques années déjà. Les gains des ouvrières se sont accrus de 4,5% et ceux des ouvriers de 3,9%.» (Citation tirée du numéro de septembre de La Vie économique, dans le texte relatif à l'«enquête d'octobre 1989 sur les salaires et les traitements».) Si depuis plusieurs années les salaires des femmes progressent plus «rapidement» que ceux des hommes, les premiers devraient finir par rejoindre les seconds. Or, dans la réalité il n'en est rien. On observe plutôt le phénomène inverse, à savoir que l'écart entre les salaires des hommes et ceux des femmes s'élargit constamment. Ce qui pose un problème, que l'arithmétique élémentaire permet de comprendre. En octobre 1988, le salaire horaire moyen des ouvrières se situait à 13,77 francs. Une augmentation de 4,5% re-

tre à exécution le projet de créer un bureau. D'autre part un contrôle démocratique doit être exercé par des délégations parlementaires des Grands Conseils et Conseils généraux concernés. Enfin, la composition des commissions doit être mieux équilibrée et comprendre aussi des représentants des milieux syndicaux ou de protection de l'environnement et pas seulement des directeurs de chambres du commerce ou d'offices du tourisme.

Une fois ce travail effectué, il sera encore nécessaire de revoir l'utilité de certaines autres réunions: par exemple les questions posées par la présence des frontaliers, qu'elles soient d'ordre fiscal, urbanistique, social ou autre, doivent-elles continuer à être réglées de canton à département ou doivent-elles se discuter au sein du Conseil du Léman? Même question concernant certains problèmes se posant entre Vaud et Genève.

On peut bien sûr aussi envisager que ce conseil reste principalement un lieu d'échanges et d'informations. Mais dans ce cas, la composition des commissions doit aussi être sérieusement revue et élargie afin de faire participer davantage que trois personnes par région politique concernée. ■

présente 62 centimes, de sorte qu'en octobre 1989, le salaire horaire moyen atteint 14,39. Du côté des ouvriers, la situation se présentait de la manière suivante. Le gain horaire moyen de 20,43 francs en octobre 1988 a été augmenté de 3,9%, soit 80 centimes, et se situe à 21,23 francs en octobre 1989.

Soixante-deux centimes de plus pour les femmes, huitante centimes de mieux pour les hommes. L'écart s'est donc creusé de 18 centimes. Sur une année, ce n'est peut-être pas considérable. Mais lorsqu'elles se répètent sur une longue période, toutes ces petites différences finissent par constituer un fossé.

Cette comparaison entre salaires féminins et masculins vaut aussi entre cols bleus et cols blancs. Le pourcentage d'augmentation des premiers est aussi en général plus rapide que celui des seconds. Toutefois, la différence de rémunération des uns et des autres est telle que l'écart se creuse toujours plus entre salaires ouvriers et salaires employés. ■

(Extrait de la *Lutte syndicale* n° 38.)

Le temps des incertitudes — avant celui de la récession ?

(y) Fin septembre/début octobre, fidèlement, l'Office fédéral de la statistique publie le bouclage des comptes nationaux pour l'année précédente, tandis que les instituts spécialisés font connaître leurs prévisions pour les saisons à venir. Chiffres (provisoires) sur un passé récent d'un côté, chiffres (estimés) sur un proche futur de l'autre: la confrontation est toujours intéressante, parfois étonnante; cette année, elle a même quelque chose de surréaliste. Commentaires.

Nous vivons dans un monde incertain dont les mouvements sont amplifiés par une répercussion médiatique instantanée, sans recul dans le temps comme dans l'espace — ni trop souvent dans l'analyse. Ces derniers mois ont vu au moins quatre événements, dont chacun, par sa survenance même ou son rythme, suffirait à rejeter toute statistique dans un passé révolu et à rendre tout pronostic complètement aléatoire. Allusion ainsi faite au processus d'intégration européenne, dont la force centripète aspire littéralement la Suisse, à une vitesse encore mal comprise chez nous; à la réunification de l'Allemagne qui a réussi en dix mois la plus fantastique opération de restructuration intérieure, affectant, rappelons-le, notre principal partenaire commercial; aux négociations sous l'égide du GATT, qui vont se solder du côté suisse par des sacrifices beaucoup plus coûteux que les précédents «rounds» mis ensemble; à la crise du Golfe enfin, dont personne ne peut encore évaluer les conséquences en termes de politique économique, commerciale, énergétique et monétaire.

Et pourtant ils prévoient!

Dans le climat décourageant suscité par tant d'incertitudes, les prévisionnistes gardent pourtant le moral, sans doute par confiance en leurs techniques de calcul, d'extra- et d'interpolation, de lissage linéaire et autres formes de modélisation. Et ils tombent d'accord pour oublier que même les plus pessimistes d'entre eux n'avaient pas prévu pour 1990 un renchérissement supérieur à 5%, et pour affirmer que le taux d'inflation va, en Suisse tout au moins, régresser déjà dans le courant de 1991 — à

titre de contribution à l'apaisement des esprits en cette année jubilaire pour la Confédération?

Il y a passablement d'autres prévisions concordantes: franc suisse renforcé, notamment vis-à-vis du dollar, exportations donc plus difficiles mais dans l'ensemble maintenues, investissements privés et publics en baisse, budget des collectivités en déficit, légère reprise du chômage. En bref, les banquiers et les universitaires sont unanimes à prévoir que la consommation privée va (re)devenir le pilier de la croissance, laquelle fléchira pour atteindre 1,5% en termes réels selon le Crédit suisse. Côté chercheurs, le CREA (Institut de macroéconomie appliquée de l'Université de Lausanne) parle d'un pour-cent de mieux l'an prochain, tandis que le CROISE (Centre d'observation économique rattaché à l'Université de Genève) évoque ouvertement la perspective d'une croissance zéro.

Ce cher baril

Les différences prévues, tout comme le repli par rapport au pronostic général émis durant l'été par l'OCDE pour l'ensemble des pays industrialisés, s'expliquent par les importantes nuances dans l'appréciation des effets de la crise du Golfe. Le Crédit suisse croit à un baril promptement revenu à 25 dollars, alors que le CROISE envisage l'hypothèse du pétrole à 60 dollars — les autres prévisions se situant quelque part entre ces deux valeurs extrêmes. Rappel: les deux dernières récessions — celles de 1974-1976 comme celle de 1980-1982 — ont suivi une brusque et forte hausse des prix du pétrole et survenaient dans une période délicate pour le budget et pour toute l'économie américaine. Reste à

savoir si les mêmes causes produiront une troisième fois les mêmes effets.

Sûr en tout cas: un débat connu est réouvert. L'adaptation des salaires et traitements ainsi que le maintien du pouvoir d'achat font d'ores et déjà l'objet d'âpres discussions, aussi bien dans le secteur privé que public. Cette fois, les employeurs ne se contentent plus de remettre en cause l'instrument de mesure (l'indice des prix à la consommation), ils attaquent de front les rémunérations. Syndicats et fonctionnaires ont de quoi mobiliser.

Quant aux collectivités, elles présentent pour la plupart des budgets 91 qui s'annoncent difficiles, avec des impasses-record résultant de la hausse des prix et des traitements côté dépenses, et de la moindre augmentation côté recettes (suite aux réductions d'impôt consenties au temps du moins d'Etat, à la pleine compensation des effets de la progression à froid, à la baisse du rendement fiscal sur les gains immobiliers et autres opérations spéculatives figées par les arrêtés urgents d'octobre 1989).

Mesures de relance?

Face à ces perspectives pas vraiment encourageantes, les chiffres de la comptabilité nationale pour 1989 semblent sortir d'un autre âge (*lire aussi page suivante*). On a déjà oublié que, dans ce passé pourtant récent, avec un produit intérieur brut en progression nette de 3,5%, la formation de capital fixe (autrement dit les investissements) demeurait l'élément le plus dynamique de la demande intérieure, avec un taux d'augmentation presque quatre fois supérieur à la consommation des ménages. Désormais, la croissance repose tout entière sur l'entraîn des consommateurs, à moins que la récession renaissante motive les partisans occasionnels du plus d'Etat à réclamer dans les mois à venir des mesures conjoncturelles anticycliques de la part des collectivités, appelées par exemple au secours de la construction et du bâtiment.

Le cas échéant, Jean-Pascal Delamuraz devrait retrouver tout le zèle mis récemment dans la lutte pour une surveillance conjoncturelle des taux hypothécaires, s'il veut égaler l'activisme de son prédécesseur Kurt Furgler, grand planificateur de la relance dès son arrivée à la tête de l'Economie publique au début de 1983. ■

Le passé florissant

(ag) Pour la neuvième année consécutive, la balance suisse des revenus (appelée aujourd'hui balance des transactions courantes) a été, en 1989, positive; pour la sixième année, le solde a été supérieur à dix milliards. Soit en 1989: 12,2 milliards.

La prospérité suisse est contenue dans de tels chiffres. Cette balance enregistre en effet toutes nos relations avec l'étranger, en marchandises, en services, en revenus de capitaux. Solde positif de près de 20'000 francs par habitant, et voilà pourquoi le train de vie helvétique est ce qu'il est, un des plus élevés du monde.

1989, telle qu'on l'a vécue, a été une année de plein emploi, de forte chauffe économique, mais aussi de politique

Humour noir

Les investissements dans les pays en développement ont porté sur 2,2 milliards de francs, soit un montant très proche de celui de l'année précédente. Comme en 1988, ce flux s'est concentré essentiellement sur les centres financiers du tiers monde, à savoir les Caraïbes, le Panama et Singapour; peu de fonds ont été investis dans les autres régions en développement.

(Extrait du rapport de la Commission pour les affaires conjoncturelles, n° 325, pp. 7. et 8.)

monétaire restrictive imposée par la Banque nationale. La toile de fond internationale fut celle du dynamisme: preuve en soit l'expansion du commerce mondial qui s'est accru à un rythme soutenu de 7,5%. Comment se sont donc imbriquées ces données dans l'économie suisse?

Le schéma classique

La Suisse importe plus de marchandises qu'elle n'en exporte. Grâce aux services (tourisme, assurances privées, commissions des banques, transit) elle rétablit l'équilibre. Par le revenu des capitaux placés ou investis à l'étranger, elle assure son bénéfice. On rappellera la formule: la Suisse, c'est un rentier qui tra-

vaille à plein temps. En 1989, les réactions des différents facteurs ont été conformes à ce schéma.

Quand tout va très bien, les importations croissent plus vite que les exportations, même si ces dernières sont soutenues. Le déficit est important: 10,9 milliards. A la manière des médias français, il y aurait prétexte à belle dramatisation.

Mais quand tout va bien, le tourisme peut prospérer et les banques sont en situation d'encaisser sur les affaires internationales de juteuses commissions (6 milliards): l'équivalent de trois fois le bénéfice net produit par le tourisme (2 milliards).

Dès lors, biens et services s'équilibrent de manière remarquable.

Reste la troisième partie, celle de la Suisse rentière. Il vaut la peine d'analyser de plus près.

L'étranger travaille pour nous

Il y a les capitaux suisses qui travaillent pour nous à l'étranger; il y a la main-d'œuvre étrangère qui travaille pour nous en Suisse. Ces travailleurs (les frontaliers) résidant dans les pays voisins exportent en conséquence leur salaire; ou bien ils résident en Suisse (les saisonniers) et envoient chez eux ce qui est nécessaire à l'entretien de leur famille, dont la Suisse n'a pas la charge en prestations publiques; quant aux étrangers résidents, ils exportent souvent leur épargne ou, de retour dans leur pays, bénéficient de prestations sociales, notamment de l'AVS.

Le poste des transactions courantes offre l'intérêt de mettre en regard et en balance cette double manière de faire travailler l'étranger. Le solde positif considérable (15,4 milliards, soit plus que le rendement de l'ensemble des services, 11,2 milliards) tient compte donc aussi des charges, étant admis, répétons-le sans se lasser, que ces charges sont en fait une économie des charges complètes réelles puisque les travailleurs étran-

gers viennent travailler chez nous «prêts à l'emploi».

En 1989, trois facteurs sont intervenus: — la hausse mondiale a accru le rendement des capitaux suisses placés à l'étranger. Rendement: 38,3 milliards.

— Les banques, vu les restrictions monétaires, ont été importatrices de capitaux. La Suisse a donc versé des intérêts accrus (+54%) à l'étranger, soit pour 16,9 milliards.

— Les revenus du travail des étrangers, en augmentation d'un milliard, se sont inscrits à 7 milliards. Il faut en déduire, si l'on veut être précis, le revenu de ceux qui, travaillant en Suisse, sont payés par l'étranger. Il s'agit essentiellement des fonctionnaires internationaux.

Toute opération faite, le gain pour la Suisse est de 15,4 milliards. C'est le chiffre même de notre balance générale, 15 milliards. C'est ce qui fait que nous vivons bien.

Conclusion

Même si un ralentissement de la conjoncture devait intervenir, la balance suisse n'est pas menacée: les taux internationaux élevés rentabilisent durablement sa fortune, les importations seraient plus faibles en cas de tassement. Le pays a donc les moyens d'entreprendre les réformes structurelles qui sont inévitables. Son problème est plutôt l'effet paralysant de sa richesse même. Le rentier inhibe l'entrepreneur. Il est difficile d'être privilégié et réformiste. Leçon (répétitive) de la balance des paiements. ■

Mollesse voulue

Une étude de deux étudiants en science politique sur les élections cantonales bernoises de ce printemps relève que la mollesse de la campagne électorale correspondait à la stratégie des partis bourgeois qui tenaient à reconquérir la majorité. L'étude contient des données sur le coût de la campagne pour les principaux partis: UDC: 570'000 fr.; radicaux et socialistes: 400'000 fr. chacun; Liste libre: 150'000 fr. En tenant compte des dépenses des sections et des candidats le total doit dépasser deux millions de francs.

Le goût des navets

Matthieu, Baptiste, Alice et Angèle n'osèrent jamais porter la main sur leurs parents le jour où ces derniers étaient de permanence, bien que la loi les y autorisât. Parfois, un copain les abordait et leur disait: «Tiens, hier, j'ai giflé ta mère. Une sacrée mornifle que je lui ai mise!» Matthieu et Baptiste haussaient les épaules, mais si l'autre insistait, ils consultaient la liste des prochains passages et, le dimanche suivant, allaient fesser la mère du camarade indélicat...

— Vous avez de plus en plus de goût pour les navets! Et de qui est ce chef-d'œuvre? De Marat? ou de Robespierre, peut-être?

— D'un certain Pascal Bruckner, dans un récit intitulé *Le Palais des claques*: «Au premier étage du Palais des claques, on tire et on tord les oreilles. Au deuxième, on donne des paires de gifles. (...) Au cinquième, on dispense la fessée à main nue et on botte le derrière... (...) Au septième, on reçoit le martinet (...) Au onzième, on fouette avec des orties fraîches...» Etc! Toutefois, les enfants finissent par prendre le pouvoir, et l'on en arrive au passage cité plus haut.

— C'est bien ce que je disais: Vous avez du goût pour les navets...

— Pas tellement... A dire vrai, ce n'est pas le texte, qui m'intéresse en tant que

tel — mais le fait qu'il est recommandé dans *Plumes de colombe* (Choisir des livres pour nos enfants), édité par le GE-PEP, c'est-à-dire le Groupe d'enseignants pour l'éducation à la paix...

Je reconnais bien volontiers que je n'ai jamais eu l'esprit très prompt — et avec l'âge, ça s'est aggravé... Quoi qu'il en soit, je ne vois pas bien en quoi *Le Palais des claques* peut contribuer à l'éducation pour la paix... Et vous? Dites-le moi si vous comprenez!

Pour en revenir au livre de Janine Massard, *Terre Noire d'Usine*, c'est au contraire la vérité qui me touche, l'humble vérité des petites gens, qui, elle, peut-être, est une éducation à la paix. En faisant comprendre la misère et les misères et les misérables; ce qui a été fait, malgré tout, et qui est énorme; et ce qui reste à faire, plus énorme encore.

Par exemple ceci:

«L'autre fléau, c'était le cautionnement. (...) (Il) se faisait les trois quarts du temps au bistrot, les femmes n'en savaient rien, l'ivresse donnait le

sentiment que tout allait réussir. Et le jour où il fallait tout vendre pour honorer le papelard signé dans la gonflée, c'était le drame. Parce que ces petits paysans, qui couraient après l'argent d'un bout de l'année à l'autre, n'avaient pas le moindre centime à la maison au moment où on leur demandait de payer, vous pensez-bien. Et celui qui avait signé un de ces maudits papiers ne s'en vantait pas lorsqu'il rentrait à la maison titubant. Il ne s'en souvenait même pas, d'ailleurs...» (p. 56).

Mon grand-père ne buvait pas. Et pourtant il avait cautionné... Et puis il était mort vers la cinquantaine, laissant ma grand-mère seule avec huit enfants, dont quatre ne gagnaient pas encore leur vie; dont trois étaient «aux études». Et le cautionné avait fait faillite! Et ma grand-mère, qui n'avait nul besoin de payer, paraît-il, puisque le cautionneur était mort, n'avait pas voulu que la mémoire de son mari soit entachée.. Elle avait remboursé! Le tout vers 1905. Janine Massard montre bien cette fierté des petites gens, qui les empêche de demander secours; qui les pousse à aller au-delà de ce qui est dû. ■

FONCTION PUBLIQUE GENEVOISE

Après la grève

(jd) La demi-journée de grève du 10 octobre dans la fonction publique genevoise a donc été un succès de mobilisation. Cette situation contient un avertissement, pour le Conseil d'Etat au premier chef, mais pour le Cartel intersyndical également.

Le Conseil d'Etat n'a pas su convaincre de la réalité des difficultés budgétaires qui sont à l'origine de la décision ayant entraîné le conflit: le non-versement, en janvier 1991, de l'allocation annuelle de rattrapage qui complète, à Genève, l'indexation des traitements; elle devait s'élever à 2,5% du traitement annuel. Mauvais pédagogue, le Conseil d'Etat n'a pas non plus mis en valeur les efforts qu'il a entrepris pour diminuer l'évasion fiscale.

Personne n'a maintenant intérêt à ce que le conflit traîne en longueur. Et on peut se demander si l'opinion publique, voire même une majorité des fonctionnaires, suivront le Cartel sur le fond. La propo-

sition de compromis présentée par le Conseil d'Etat deux jours avant la grève, si elle est survenue trop tard pour remettre en question celle-ci, nous semble offrir un débouché parfaitement acceptable: le 2,5% est maintenu jusqu'à la classe 10, puis l'allocation est dégressive jusqu'à la classe 14 au-dessus de laquelle seulement elle est supprimée. A l'origine des difficultés budgétaires, il y a en particulier la suppression complète de la progression à froid. Les fonctionnaires, qui étaient particulièrement touchés par le phénomène en raison de la progression annuelle de leur revenu indexé, sont logiquement parmi les principaux bénéficiaires du nouveau régime fiscal. Par ailleurs, l'évolution des principaux indicateurs économiques ne laisse pas présager des lendemains financiers particulièrement roses pour Genève. On attend dès lors des organisations syndicales qu'elles participent à l'élargissement des termes du débat en défendant un service public efficace et moderne. Il y a là matière à propositions originales susceptibles d'un large soutien des citoyennes contribuables. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue:

JeanLouis Cornuz,

Claude Auroi

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 **Vidéotex:** 021 312 69 10

CCP: 10-15 527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet, Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA

Les effets de l'Uruguay round

Les Américains poussent très fort les Européens à ce que les négociations du GATT sur la libéralisation des échanges (Uruguay Round) se terminent en décembre à Genève par un accord global. A cela une raison majeure de politique intérieure: le président Bush n'a un mandat du Congrès pour négocier que jusqu'à mi-1991. Jusque-là ce dernier peut accepter ou refuser les propositions de l'Exécutif, mais non les amender. Ensuite, par contre, toute proposition relèvera des mécanismes habituels, notamment son blocage possible par un tiers du Sénat.

Mais il y a plus. Les accords du GATT sont essentiels pour l'industrie américaine, et les transnationales en particulier. De quoi s'agit-il? Les Américains, ainsi que les transnationales au niveau mondial, ont proposé que les accords éventuels comprennent non seulement les échanges de biens traditionnels (marchandises) mais aussi les services, les investissements et la «propriété intellectuelle», soit les brevets, licences, etc.

Or ils se sont heurtés à deux réactions:

1. Les Européens n'ont pas apprécié l'exigence américaine de réduction des subventions à l'agriculture de 70%, ce qui ruinerait une grande partie des 2,4 millions de producteurs de blé de la CE.
2. Les pays en voie de développement ne veulent pas inclure les «nouveaux biens» (services, investissements et droits intellectuels) dans la négociation. Ils ont peur à juste titre, en signant les accords finaux, de ne plus pouvoir contrôler les mouvements de capitaux étrangers et de n'accéder que difficilement à la technologie de pointe.

Or les deux points sont liés. Les Américains veulent régler le premier pour ensuite se retourner contre les opposants du tiers monde en ayant les coudées franches. Les Européens sont réticents, car ils ne peuvent socialement sacrifier leurs agriculteurs, puissamment organisés.

L'Europe a pourtant déjà partiellement cédé puisque Bruxelles vient d'annoncer que les subventions seraient réduites de 30% jusqu'à 1996. Cela suffira-t-il aux Américains? La réponse sera donnée par la manière plus ou moins dure dont les USA vont maintenant s'adresser au tiers monde.

A la réunion des chefs d'Etat des sept pays les plus industrialisés, à Houston en juillet, le Secrétaire d'Etat à l'agriculture Clayton Yeutter a déclaré que

«le succès final des négociations de l'Uruguay Round est dix fois plus important pour les USA que les bonnes relations avec l'Union soviétique».

Si en effet les propositions américaines obtiennent le soutien des Européens et que les pays en développement s'inclinent, le pouvoir des grandes entreprises, y compris les banques, les sociétés d'assurance, de télécommunication et de consultance sera sans limite dans le monde. L'Ordre transnational sera réalisé.

Drôles d'échanges

Les USA utiliseront tous les moyens pour arriver à leurs fins. A Huston, le chancelier Kohl avait proposé un vaste plan de réduction graduelle des émanations de CO₂, qui aurait demandé une reconversion de l'industrie américaine, très polluante. Le plan a échoué. Bush a échangé le statu quo écologique contre le droit des Allemands à investir massivement à l'Est, c'est-à-dire à aider les Russes. Car cela n'effraie plus tellement les Américains; ce qui les panique, c'est la récession de leurs industries.

Qui sera le perdant de tous ces mouvements de troupes diplomatiques? Les plus pauvres, naturellement. Les pays du tiers monde d'une manière générale, qui n'ont plus que des produits agricoles à offrir. Et à l'intérieur de ces pays, six à sept cent millions de paysans sans terre, les miséreux des bidonvilles, les enfants abandonnés, et même les classes moyennes en voie de paupérisation. Demain ils seront un milliard ou plus.

Ce n'est pas le nouvel ordre transnational qui va prendre en main la misère. Ce devoir incombera aux gouvernements, et à leurs contribuables. Dans les dix ans à venir l'aide au développement devra s'accroître, sous peine de troubles graves sur place, et d'une arrivée toujours

plus massive de requérants d'asile économique ici. Les coopérations et les organisations non gouvernementales, celles de la Suisse y compris, devront faire un effort majeur pour simplement maintenir les pauvres en vie. Elles seules peuvent d'ailleurs le faire.

Mais elles devront gagner en efficacité. Apprendre à voir plus grand, à agir au niveau sectoriel plus qu'à coup de petits projets, qui ont fait leur temps, bien qu'ils aient apporté une foule d'enseignements.

Repenser l'aide

Apprendre à voir l'essentiel, à être plus efficace, et moins loquace. Moins de discours sur la participation, et plus d'action. Moins de promotion de groupes entiers inatteignables (communautés, villages) et plus d'aide aux individus entreprenants et dynamiques.

Un soutien de plus en plus important devra aussi être donné aux pays en développement pour la recherche scientifique et technique. Si le système technologique multinational veut s'octroyer des monopoles, il s'agit de prendre le contrepied. Refuser au niveau international de breveter des créations de la biotechnologie serait déjà une bonne chose. C'en est encore une meilleure que de doter les pays en développement des équipements leur permettant de poursuivre leurs propres recherches. Car l'avenir est à la matière grise, indéniablement.

Claude Auroi

Ici et là...

- Cours public sur le thème des assurances sociales, à partir du 24 octobre. Organisé par l'Institut de recherche sur le droit de la responsabilité civile et des assurances, BFSH 1, 1015 Lausanne. Tél.: 021 692 40 72.
- Journée de réflexion et d'échanges sur les conseils et parlements des jeunes, le 31 octobre de 10 à 17 heures au Centre paroissial d'Ouchy, à Lausanne. Organisation: Pro Juventute, Caroline 1, 1003 Lausanne. Tél.: 021 23 50 91.
- Séminaire public sur le thème «Commerce d'armes et droits de l'homme», le samedi 10 novembre de 9.30 à 18 heures, à l'Université de Lausanne (Dorigny), BFSH 1, salle 263. Organisé par Amnesty international (groupe MSP, case postale 3001 Berne, tél. 031 25 79 66) sous le patronage de la Municipalité de Lausanne.

La Suisse doublée

(pi) De nombreux défenseurs de l'environnement affichent leur mépris face à l'Europe communautaire, perçue comme une machine se souciant davantage de son produit intérieur brut que des effets d'un grand marché sur la qualité de l'air, de l'eau et du sol. Cette attitude pourrait bien changer au fur et à mesure que la Communauté européenne s'attaquera aux conséquences de son intégration, comme elle commence de le faire pour les questions liées à l'environnement, avec la publication d'un rapport à la fois alarmant par ses prévisions et rassurant quant aux mesures proposées. Et ceux qui ne manquent pas une occasion de dépeindre la Communauté comme une structure anti-démocratique se retrouveront peut-être à applaudir lorsque, par les vertus d'un processus de décision échappant encore largement aux contrôles du peuple et de son Parlement, une réunion de ministres décidera l'introduction de mesures réclamées chez nous depuis fort longtemps. L'AST ne s'en cache d'ailleurs pas, elle qui intitule son dernier service de presse «Politique de l'environnement – La Suisse ne doit pas se laisser prendre de vitesse par la Communauté européenne».

Les experts de la CE prévoient en effet que la croissance supplémentaire du PIB engendrée par le marché unique — de l'ordre de 4,5 à 7% à moyen terme et jusqu'à 25 à 30% à long terme — provoquera une forte augmentation des nuisances, notamment dans le domaine des transports et de l'énergie. La Commission de la CE souhaite pour sa part redéfinir le principe du report des coûts d'une pollution sur celui qui en est responsable. Aux coûts de prévention, il s'agira dans le futur d'ajouter les coûts des dommages causés par des émissions non évitables. Le chiffre de 300 milliards de francs est avancé concernant les coûts sociaux du trafic à l'intérieur de l'Europe communautaire, somme qui devrait être à terme prise en charge par ceux qui en sont à l'origine: transporteurs et propriétaires de véhicules. D'une manière générale, il est question d'impôts écologiques, d'une taxe sur le CO₂ et d'autres instruments propres à orienter les consommateurs vers des mesures d'économie ou des agents

énergétiques non polluants. On retrouve là les grands thèmes de l'intervention remarquée d'Adolf Ogi devant l'assemblée générale de la LITRA (voir DP n° 1011). A savoir qu'il n'y a aucune raison que l'Etat subventionne la mobilité en prenant seul en charge les frais importants de lutte contre la pollution provoqués par le trafic. Le même discours vaut naturellement pour l'industrie, mais il est sensiblement plus facile à faire passer dans le public dans la mesure où il y a moins de patrons que d'automobilistes-électeurs. ■

ZURICH

Les voies étroites de la démocraties

(pi) De nombreux Romands connaissent de nom Andreas Gross, qui est intervenu dans plusieurs débats comme représentant du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA). Or en juin 1989, le Conseil d'Etat zurichois avait accordé un crédit de 110'000 francs pour la réalisation d'un projet primé dans un concours et destiné à être présenté dans le cadre des festivités du 700^e: «Lehrzug Demokratie». C'est Andreas Gross et un enseignant de Pfäffikon qui sont à l'origine de cette exposition itinérante qui sera consacrée à l'histoire de la démocratie, à sa signification actuelle et aux possibilités de la démocratie directe dans le futur. Parallèlement, un cours sur le même thème devait être mis sur pied à l'intention des enseignants du canton. Avant de prendre sa décision, le Conseil d'Etat s'était demandé si Andreas Gross était la personne appropriée pour une telle démarche, et sa réponse fut alors positive. Mais l'exécutif cantonal zurichois est revenu sur sa décision, parce que Gross, dans le cadre du GSSA, s'est récemment «engagé clairement et fermement dans l'appel pour un refus du service militaire, ce qui est contraire aux principes démocratiques d'un Etat de droit. Il ne jouit donc plus de la confiance nécessaire pour la réalisation d'un projet dont le but est d'aider à mieux comprendre la démocratie». Et d'ajouter: «Nous n'avons aucune confiance en M. Gross en tant que professeur de démocratie». Les crédits sont donc coupés et seules les sommes déjà dépensées (environ 40'000 francs) restent acquises au projet.

Pour sa part, Andreas Gross estime que les frontières de la démocratie telles que délimitées par les autorités zurichoises sont trop étroites. On peut d'ailleurs relever que, dans le contexte actuel de redéfinition du rôle de l'armée, l'appel du GSSA devrait être pris comme une participation à ce débat et non en tant que volonté de saper les fondements de notre Etat de droit. Et même si cet appel est en soit punissable (art. 276 du Code pénal: *Celui qui aura publiquement provoqué à ... une violation des devoirs de service ... sera puni de l'emprisonnement*) il n'a pas fait l'objet de poursuites. Enfin, l'esprit d'ouverture dans lequel est censé se dérouler la commémoration de la naissance de la Confédération devrait autoriser la participation de gens tels que M. Gross, ce dernier ayant au moins le mérite de participer activement aux débats en cours, même si c'est parfois en y apportant des réponses qui sortent du strict cadre tracé par l'officialité. ■

QUOTIDIEN «HAUT DE GAMME»

Annoncé

(pi) Le lancement d'un quotidien romand «haut de gamme» est confirmé (voir DP n° 1011) et Jacques Pilet va se charger de réunir une équipe. Il ne devrait pas rencontrer trop de difficultés et pourra profiter des plumes actuellement sous-employées par Edipresse — on pense notamment à *24 Heures* — et du climat d'incertitude qui règne à la radio et à la télévision.

L'alliance entre Edipresse et Ringier, même si elle fait ricaner (jaune?) certains, était prévue. Elle est aussi, comme nous l'avons dit, conforme aux positions de ces deux groupes sur le marché et à leurs ambitions, évidemment motivées par des considérations mercantiles, la «passion» de la presse n'ayant rien à voir dans cette entreprise au niveau des éditeurs.

Les Romands actuellement obligés de lire la presse zurichoise pour suivre sérieusement l'actualité fédérale suffiront-ils à assurer une base solide à ce nouveau titre? Le *Journal de Genève* et la *Gazette de Lausanne* annoncent déjà qu'ils ont eux aussi des projets dans leurs tiroirs. Ils risquent pourtant, comme d'autres, de payer cher le fait de s'être insuffisamment affirmé dans ce créneau par le passé. ■